FÉDÉRATION FRANCAISE DES PÊCHES SPORTIVES
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GIRONDE
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Maison des Associations de Mérignac le 17 mars 2017

Clubs Invités :

SOCIETES / CLUBS	*Présent*	*Absent excusé*	*Absent*	*Nouvelle ou sommeil*
A.I.E.G. GIRONDE	**X**			
GARDON AMBARESIEN			**X**	
LIBOURNE SENSAS		**X**		
MOULINET BLANQUEFORTAIS	**X**			
PIBALLE BRUGES TEAM COMPETITION			X	
VALLEE DE L'ISLE PECHE		**X**		
CESTAS PECHE COMPETITION		**X**		
HAMECON LANGONNAIS			**X**	
BAMBOU CASTILLONNAIS				**X**
BORDEAUX BRUGES COMPETITION		**X**		
LIGNE LIBOURNAISE	**X**			
TEAM SENSAS ROSEAU FLOIRACAIS	**X**			
TEAM SENSAS 33			**X**	
BORDEAUX LOISIR PECHE	**X**			
FMR CESTAS	**X**			
APLM MONTALIVET	**X**			
SURF CASTING CLUB GIRONDINS	**X**			
YACHT CLUBBASSIN D'ARCACHON	**X**			

Membres Licenciés présents : Feuille d'émargements en annexe.

La présente assemblée est animée par Patrick LACAMPAGNE (pêche en mer) et Jean-Paul LEBOIS (pêche au coup) qui sera secrétaire de séance.

Jean-Paul déclare cette assemblée générale constitutive ouverte à 18h 30.

Un tour de table permet aux participants de se présenter et de faire connaissance.

Patrick explique les enjeux de cette nouvelle olympiade. Il précise le déroulement de cette AG élective. Des précisions sont apportées concernant l'harmonisation des licences.

Patrick retrace la vie du comité Départemental depuis sa création en juillet 2016 jusqu'à aujourd'hui. Il fait aussi un état des lieux toutes disciplines confondues. Il en ressort que le Cd33 est un gros CD le deuxième en terme de licencié sur la région Nouvelle Aquitaine.

Avant de poser les questions rituelles Jean-Paul demande si tous les représentants sont d'accord pour voter à main levée. Tous les membres étant d'accord pour ce procédé les différents votes se feront à main levée.

Patrick lit et commente le règlement intérieur.

A la question : qui est contre l'application du règlement intérieur qui régira le CD33 ?

Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstentions : 0

Le règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité

Patrick lit et commente les statuts.

A la question : qui est contre l'application des statuts qui régiront le CD33 ?

Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstentions : 0

Le règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité

Patrick et Jean-Paul expliquent la nécessité de créer un bureau directoire. A la demande qui est volontaire pour s'impliquer au sein du nouveau CD33.

La liste proposée est la suivante

Patrick LACAMPAGNE	Président
Frédéric SAVINO	Vice-président
Suzanne BECOT	Vice-présidente
Lucien DESEVEDAVY	Trésorier Général
Jean-Paul LEBOIS	Secrétaire Général (représentant eau Douce)
Nathalie LAGAHUZERE	membre
Frédéric ARLOT	membre
Jean-Bernard CWARTECK	membre
Michel COLOMBIES	Membre
William MENU	Membre
Paul BECOT	Membre
Jean-Pierre BALMETTE	Membre
Christian LOUBERE	Membre
Michel COLOMBIES	Membre

A la question : qui est contre la composition du bureau directoire ? Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstentions : 0

La composition du bureau directoire est adoptée à l'unanimité.

N A la question qui est contre ? Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstention : 0

L'adresse du siège social est adoptée à l'unanimité.

Nomination des Vérificateurs aux comptes Michel CARILLO, Yves BIENASZEWSKI

Jean-Paul propose que le siège social du CD33 soit chez Patrick LACAMPAGNE :

157 rue Emile COMBES 33700 MERIGNAC

A la question qui est contre ? Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstention : 0

L'adresse du siège social est adoptée à l'unanimité.

Jean-Paul propose l'ouverture d'un compte en banque par le Trésorier Général Lucien DESEVEDAVY

A la question qui est contre ? Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstention : 0

L'ouverture d'un compte en banque est adoptée à l'unanimité

Jean-Paul propose que le Trésorier Général Lucien DESEVEDAVY et le Président Patrick LACAMPAGNE soient détenteurs de la signature du compte en banque.

A la question qui est contre ? Voix contre : 0

A la question qui s'abstient ? Voix d'abstention : 0

La signature par le Trésorier Général et le Président est adoptée à l'unanimité.

Comptes bancaires des commissions

Commission Eau Douce André SABOUA Trésorier, Damien MAURAN secrétaire

Commission mer Bruneau Meyrat Trésorier, Suzanne BECOT Présidente

Les commissions Mouche et carnassiers délèguent leurs comptes bancaires au Comité Départemental de Gironde.

Un groupe de travail sera mis en place pour analyser les différentes options du contrat d'assurance FFPS et inventorier les besoins des commissions du Cd et des Clubs.

L'ordre du jour étant épuisé Jean-Paul déclare l'assemblée générale levée à 21h 10

Patrick LACAMPAGNE
Président

Jean-Paul LEBOIS
Secrétaire Général